

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT NYONG

COMMUNE DE MESSAMENA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MESSAMENA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2021 DU 22 MARS 2021

**Pour les travaux d'électrification par Energie Solaire de la Ville de
MESSAMENA**

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA EXERCICE 2021

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la commune de Messamena, Maître d'Ouvrage, lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT pour les travaux d'électrification par Energie Solaire de la Ville Messamena.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent :

- Nivellement de l'emplacement du Conteneur Energie ;
- Fourniture d'un container 20 Pieds avec toutes sujétions ;
- Construction d'un hangar ;
- Fourniture et pose de 4 racks de batteries au lithium-ion de 10 modules chacun - Fourniture et pose d'un champ solaire de 100 000 Wc ;
- Fourniture et pose de 4 onduleurs réseaux de 25 kW chacun ;
- Fourniture et pose d'onduleur bidirectionnel hybride de capacité totale 100kVAAC ;
- Réalisation d'un réseau triphasé BT de raccordement ;
- Branchement de 200 Compteurs prépayés ;
- Fourniture et Pose d'un Groupe Electrogène Diesel de 100kVA ;
- Fourniture pose de tout autre équipement du devis ;
- Formation à la maintenance et l'entretien de la centrale.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) unique lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trois Cent Quatre Vingt Millions (380 000 000)** de francs CFA.

1955

1956

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront cofinancés par le FECOM et la Commune de Messamena, Exercice 2021 et suivants.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est de **Sept million six cent mille (7 600 000) F CFA**.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Messamena, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Commune de Messamena dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Messamena au plus tard le **30 AVR 2021** à **12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____ /AONO/SG/ST/C. MNA/CIPM/2021 DU **22 MARS 2021**

Pour les travaux d'électrification par énergie solaire de la Ville de Messamena

Financement : FEICOM/COMMUNE DE MESSAMENA Exercice 2021 et suivants

«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **30 AVR 2021** à **13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Messamena

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés passés.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise
3	Moyens humains
4	Moyens matériels
5	Spécifications techniques

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, Téléphone **699 82 13 95/697 27 74 42**.

18. Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

Messamena, le **22 MARS 2021**.....

Le Maire

(Maître d'Ouvrage Délégué)

Ampliations :

- PREFET/HN (pour information) ;
- DDMINMAP/HN (pour information) ;
- ARMP/BTA (pour publication) ;
- FEICOM (pour information) ;
- Président CIPM/C. MESSAMENA (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- SOPECAM (pour publication).



Serge Aljrea
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Impôts)